



# L'UNSA, c'est mon choix

## SALARIES ASSURES MATMUT : DANGER !



**L'UNSA** alerte tous les salariés assurés à la Matmut.

**L'UNSA**, avec l'aide d'un autre élu, ont accompagné récemment une salariée dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

Malgré toutes les explications de cette salariée, tous les arguments et documents produits en réunion de conseil dans le cadre de la gestion d'un sinistre, la RH a estimé que des doutes subsistaient sur les éléments déclarés dans ce dossier.



**La faute grave**



**Après quasiment 3 mois de procédure et de mise à pied conservatoire, la sanction est tombée !**

**La salariée est licenciée pour faute grave !  
C'est la double peine !**

Comme l'a évoqué le représentant des Ressources Humaines lors de l'entretien préalable, dans ce contexte, **la Direction est plus sévère à l'encontre des salariés Matmut qu'un sociétaire « lambda ».**

LAMBDA

Le 25 02 2026

Alors que, si un doute subsiste pour la **Direction**, il devrait profiter aux salariés, en particulier quand cette salariée est irréfutable dans l'exercice de sa fonction depuis 15 ans et en tant que sociétaire !



**A la RH, dans ce contexte, pas de présomption d'innocence mais plutôt une présomption de culpabilité ! Nous sommes bien loin de la bienveillance !**

Au-delà de ce dossier, **L'UNSA** alerte tous les salariés assurés Matmut .

Suivant le mode de déclaration d'un sinistre (par internet en particulier) et la qualification du dossier par le service sinistre, les circonstances indiquées, l'ordre de mission et les conclusions de l'expert, certains éléments peuvent se retourner contre vous. Cela peut conduire le gestionnaire du sinistre à solliciter le service anti-fraude et entraîner une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute grave !



Sans vouloir faire de ce cas une généralité, au vu d'autres dossiers, la RH est devenue intransigente notamment lorsqu'elle suspecte une fraude dans un dossier sinistre d'un salarié, même si elle n'est pas établie.



Alors, au-delà de l'avantage tarifaire en tant que salarié, réfléchissez bien avant de vous assurer à la Matmut et surtout soyez particulièrement vigilant à toutes les informations communiquées lorsque vous déclarez un sinistre !

**L'UNSA, le syndicat lanceur d'alerte !**

**Unsa-Matmut**

**tél. 06 09 11 95 86**

**unsa.matmut@gmail.com**

**www.unsa-matmut.com**

**LinkedIn**

